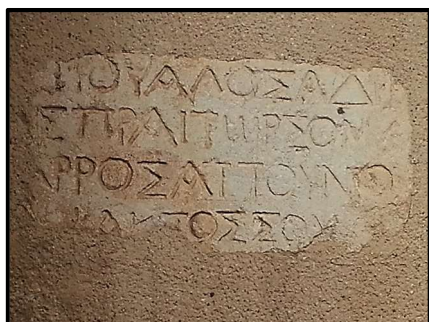


**TRESORS DE VITROLLES – Association culturelle VITROLA –
N° 2 : INSCRIPTION GALLO GRECQUE – DEDICACE DU PRETEUR**



Au Village, une inscription gallo-grecque (haut. 0,31 m; long. 0,60 m, épais. 0,30 m) est réemployée dans le clocher de l'église St Gérard, à l'étage des cloches, sur la face intérieure du mur nord. Elle n'est pas accessible au public.

Les quatre lignes de la dédicace sont incomplètes, soit qu'elles se soient étendues sur plusieurs blocs, soit que la pierre ait été retaillée.

Selon l'académicien Michel Lejeune, elle est gravée en caractères grecs, mais rédigée en langue indigène. Il s'agit d'une pierre de taille ayant appartenu à un monument ; notre texte, incomplet, devait se poursuivre sur une assise inférieure du monument, et en commémorer la dédicace. Faute de contexte archéologique, la datation du document demeure hypothétique (1^{ère} moitié du 1^{er} siècle avant notre ère ?). L'étendue des lacunes n'étant pas mesurable, l'interprétation s'avère délicate.

...(TI)ΥΑΛΟΣΑΔΡΕ...
...ΣΠΡΑΙΤΩΡΣΟΜΑ...
...ΑΡΡΟΣΑΤΤΟΥΝΙΟ(Σ)...
...ΑΚΤΟΣΣΟΜΑ...

« ... (ti?)oualossadré... – ...spraitorsoma... –
...arrosattounio(s)... – ... actossoma... »

"(A) tiualos, fils d'Adre(ssikno)s, préteur es Soma(...), (...)Arros, fils d'Attounos (...) (...) ? des Soma(...)"

La partie conservée contient les noms d'un certain nombre de personnages. Le premier nom cité se pare du titre latin de préteur (ici transcrit en caractères grecs). Il s'agit sans doute, non d'une magistrature locale de type latin, mais d'un titre indigène (p. ex. Vergobret) dont un chef local a cru rehausser le prestige en le traduisant en latin. Par-là, notre document témoigne de l'empressement manifesté par certains milieux indigènes en faveur de la romanisation, dans les premières générations qui ont suivi l'institution (vers 120 avant notre ère.) de la province Narbonnaise.

Ce chef pourrait s'appeler ATIUOALOS et être le fils d'un ADRESSIKNOS. Le nom du second personnage pourrait s'avérer presque complet. Les deux hommes sont associés au mot Σομα qui peut être un anthroponyme ou un ethnique. Dans ce dernier cas, le mot ακτος pourrait désigner une charge institutionnelle, tout comme πραιτωρ (titre romain de *praetor*).

Selon Chr. Goudineau, professeur honoraire au Collège de France, ces deux dignitaires seraient étrangers et auraient fait leur dédicace dans un autre territoire que le leur puisqu'ils ont éprouvé le besoin de préciser leur appartenance ethnique, qui sinon aurait été implicite.

Source : Carte archéologique de la Gaule 13/1 pp 334-335



Consulter l'ouvrage : Nos racines celtiques Du gaulois au français Pierre GASTAL
http://www.adverbum.fr/editions-desiris/pierre-gastal/nos-racines-celtiques_4r4cdugn3lym.html

Livres de Christian GOUDINEAU : Regard sur la Gaule César et la Gaule